



Etablissement
Public d'Aménagement
ALZETTE-BELVAL

ANNEXE PROJET STRATEGIQUE OPERATIONNEL

INTRODUCTION	3
FISCALITE	4
EMPLOI	6
ECONOMIE RESIDENTIELLE	7
ECONOMIE : des projets de développement	8
CULTURE et LOISIRS	10
ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES	11
DEMOGRAPHIE	12
HABITAT - LOGEMENT	13
CARACTERISTIQUES DU BATI	16
EQUIPEMENTS PUBLICS	17
AGRICULTURE	18
HISTOIRE-PATRIMOINE	19
PAYSAGE	20
TRAME VERTE ET BLEUE	21
BIODIVERSITE	22
EAU, HYDROGRAPHIE, ZONES HUMIDES	23
RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	24
AUTRES NUISANCES	24
TRANSPORT – MOBILITE	25
VOIES ET RESEAUX	26
ENERGIE	27
LES DECHETS	28
SYNTHESE DES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE	29

INTRODUCTION

Le territoire d'intervention de l'EPA Alzette-Belval est confronté à de multiples enjeux. De nombreuses études l'ont démontré. Leur synthèse constitue l'étape préalable à l'élaboration d'une stratégie adaptée aux besoins du territoire.

Pour cela, l'ensemble des études réalisées par différents acteurs (DDT, EPF Lorraine, Agence de l'Eau, CCPHVA, Conseil Régional, ARBED etc.) à partir des années 2000 a été analysé et synthétisé, par thématique. Des enjeux ont été identifiés au regard des préconisations formulées par la Mission de Préfiguration de l'EPA Alzette-Belval en 2010 pour chacune de ces thématiques et des conclusions des études.

Ceux-ci sont de différents ordres : enjeux fiscaux, économiques, culturels, socio-économiques, transfrontaliers, de qualité urbaine et architecturale, de réhabilitation du tissu existant, d'habitat, de transport, environnementaux, etc. Ils concernent l'ensemble du territoire de la CCPHVA et une multiplicité d'acteurs. L'EPA Alzette-Belval doit contribuer à répondre à ces enjeux, en construisant une stratégie qui articule développement économique, aménagement urbain de qualité et exigence environnementale.

Ainsi, pour chaque thématique, les préconisations de la Mission de Préfiguration puis les conclusions des études sont résumées et confrontées, accompagnées de renvois aux études citées. Les enjeux qui ressortent de cette mise en perspective sont présentés en conclusion de chaque thématique et regroupés en synthèse finale.

FISCALITE

Le Rapport de préfiguration Alzette-Belval constate le déséquilibre fiscal et social avec le Luxembourg, et son impact sur les finances des collectivités locales, et sur la compétitivité du territoire. Pour y remédier, il suggère de s'inspirer des mécanismes mis en place avec la Belgique.

Une imposition des entreprises et des personnes physiques plus avantageuse au Luxembourg

- Le poids de l'impôt sur le revenu pour les particuliers n'est guère supérieur en France qu'au Luxembourg, mais ce constat doit être nuancé au regard des situations particulières¹.
- Le Luxembourg est le pays le plus attractif des états étudiés (Pays Bas, Belgique, Allemagne, France). Par rapport à la France : taux d'imposition sur les bénéficiaires : 5 à 10 % d'écart, au profit des entreprises Luxembourgeoises ; IRPP plus favorable au Luxembourg qu'en France (1ère tranche à 8 % au-dessus de 11300 € et taux marginal à 38 % contre 40 % en France)².
- Le Luxembourg a supprimé son ISF en 2006.
- En 2008 on observe un écart de 5 points entre le taux légal maximum de l'impôt sur les sociétés entre France et Luxembourg. La base imposable est beaucoup plus avantageuse au Luxembourg¹.
- Avec des taux de TVA situés entre 3 et 15 %, le Luxembourg est avec Malte le pays où ces taux sont les plus bas, notamment dans le secteur financier et dans celui du commerce en ligne de produits dématérialisés (logiciels, musique...) jusqu'en 2015.

La protection sociale : plus performante et moins chère au Luxembourg

- Le différentiel social : un avantage concurrentiel indéniable pour les entreprises luxembourgeoises. Les prestations sont avantageuses pour les salariés, et les taux de cotisations sociales très inférieurs aux taux français (part employé : 10,8% au Luxembourg, contre 20 à 22% en France / part employeur 14 à 19 % au Luxembourg, contre 40 à 45 % en France)¹.
- Un travailleur indépendant français voit 46% de ses revenus professionnels consacrés à la protection sociale contre 26 % au Luxembourg. Pour les salariés, le taux de cotisations sociales représente 26% du salaire brut au Luxembourg contre 60 % en France².

Quels leviers de compétitivité ?

- Le positionnement frontalier des entreprises de la Grande-Région leur permet de développer un modèle de croissance, mais aussi de diversification, voire de spécialisation, lié à l'accès frontalier à des marchés étrangers : nouveaux marchés, nouveaux partenariats, entrée dans un processus d'innovation technique, organisationnel, administratif ou financier. Réciproquement, la gestion au quotidien de ce modèle demeure complexe : droit fiscal, normes, droit du travail...³

¹ Étude sur les conséquences du différentiel fiscal et social entre la France et le Luxembourg, Préfet de la Région Lorraine, TG Lorraine, 2008

² Etude fiscale transfrontalière : la compétitivité de la Moselle face aux états limitrophes, CCI de la Moselle, DL Audit SAS (société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes), 2009

³ L'entreprise transfrontalière ou l'émergence d'un modèle hybride, PWC, 2007

- Seul avantage de la France : la suppression de la Taxe professionnelle. Il faudrait comparer l'impact de la Contribution économique territoriale (en France) vis-à-vis de l'ICC (impôt commercial communal) au Luxembourg⁴.
- La mise en place d'une zone à statut fiscal spécifique (rapport Keller/Blanc) pour limiter les effets de concurrence induits par la proximité du Luxembourg est difficile à chiffrer⁵.

Finances locales et impact du projet

- Deux types de population : les frontaliers aux revenus relativement élevés, mais non imposables en France, et les ménages déclarant leurs revenus en France. Sur la CCPHVA, la part des ménages non imposables (en France) est de 72,4 % (moyenne française = 50,2 %). Les revenus déclarés moyens (en France) sont de 5 % inférieurs à la moyenne nationale⁴.
- Globalement, les ressources fiscales des communes sont limitées, malgré une mobilisation du potentiel supérieure à la moyenne⁵.
- Alors que sans action publique, les ressources fiscales des communes sont limitées, les différents scénarii de mise en œuvre de l'OIN ont un impact positif sur des ressources fiscales des communes⁵.

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Compenser voire réduire le différentiel de compétitivité et d'attractivité du territoire induit par les différentiels fiscal et social, par une stratégie de différenciation du territoire (autour de l'EcoCité).
- Contribuer à l'émergence, en France, d'un modèle de développement propre aux entreprises frontalières de la Grande-Région.
- Explorer l'hypothèse d'une Zone à statut spécifique.

⁴ Soutien à la Mission de Préfiguration de l'OIN Alzette-Belval - étude relative à la fiscalité directe locale - rapport d'étape, TG Lorraine, 2010 Evaluation économique de l'impact du projet Alzette-Belval, EPFL, Kurt Salmon, 2011

⁵ Evaluation économique de l'impact du projet Alzette-Belval, EPFL, Kurt Salmon, 2011

EMPLOI

L'impact massif du travail frontalier

- En 2009, pour 10 906 actifs ayant un emploi et résidant dans la CCPHVA, 6 578 travaillent à l'étranger. Il y a 3 608 emplois sur le territoire de la CCPHVA¹.
- "Pour un niveau de rémunération brute équivalente accordée à ses salariés, le coût de la masse salariale sera de +25 % pour l'entreprise française par rapport à l'entreprise luxembourgeoise, le revenu net pour le salarié étant quant à lui supérieur de 12 points pour le salarié luxembourgeois"².
- On observe un effet de ciseaux entre l'évolution des actifs occupés et celle des emplois (moins d'emplois pour plus d'actifs occupés... au Luxembourg). Plus généralement, les français représentent 35% des travailleurs étrangers au Luxembourg³.
- La faiblesse de l'emploi privé par rapport à l'emploi public dans la zone frontalière rend compte de l'effet frontière sur l'emploi privé³.

Les emplois créés sur le territoire de l'OIN sont essentiellement liés à l'économie résidentielle

- Depuis 2000, l'essentiel des emplois créés sur le territoire de l'OIN est lié à l'économie de proximité (santé, services, restauration...) et c'est d'autant plus vrai qu'on est plus proche de la frontière³.
- Prévisions : + 14 000 à 21 000 emplois d'ici 2025 dans la ZELT (zone élargie Longwy-Thionville), induits par les emplois productifs luxembourgeois ; la CCPHVA pourrait capter 20 % des emplois induits de la ZELT⁴.
- L'identité industrielle se maintient dans la zone élargie, mais pas dans la zone frontalière³.

La création de l'EcoCité, et les projets de développement économique permettent de créer plus d'emplois

- Sans action publique programmée (scénario « au fil de l'eau ») on estime qu'un emploi direct frontalier créé au Luxembourg génère 0,6 emplois français (levier de l'emploi de 1.6).
- Dans le scénario « pôle santé », avec création d'un EPA et création d'un pôle santé transfrontalier, 1 emploi frontalier au Luxembourg génère 1 emploi en France.
- L'effet de levier le plus fort est généré par le scénario « EcoCité » qui inclut la création d'une EcoCité transfrontalière, un développement économique orienté technologies et santé, un pôle TIC et la création d'un éco-accélérateur. Dans ce scénario, un emploi frontalier créé au Luxembourg en génère 1,6 en France⁵.

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Favoriser la création d'emplois sur la zone en augmentant l'effet de levier de l'emploi frontalier grâce à l'économie résidentielle, et en engageant des projets structurants pour le développement économique local.

¹ INSEE, *Chiffres clés, Evolution et structure de la Population*, CC du Pays Haut Val d'Alzette, mise à jour le 28 juin 2012

² *Étude sur les conséquences du différentiel fiscal et social entre la France et le Luxembourg*, Préfet de la Région Lorraine, TG Lorraine, 2008

³ *Alzette-Belval : Le Luxembourg comme solution à la crise du nord Lorraine ?*, EPFL, Laurent Davezies, 2010

⁴ *Expertise complémentaire de validation des hypothèses de l'AGAPE*, EPFL, Cabinet Guy TAIEB, 2010

⁵ *Évaluation économique de l'impact du projet Alzette-Belval*, EPFL, Kurt Salmon, 2011

ECONOMIE RESIDENTIELLE

Le Rapport de préfiguration Alzette-Belval estime que l'économie résidentielle pourra générer une création d'emploi significative et contribuer au développement harmonieux de l'EcoCité.

Un territoire frontalier avec un pays riche

- En 2007 le PIB par habitant est de 78 100 € au Luxembourg contre 21 300 € en Belgique (province Luxembourg) et 24 300 € en Lorraine. Entre 1996 et 2007, le PIB par habitant a doublé au Luxembourg. Il a augmenté de 30% en France¹.
- Le coût d'une réponse française mal adaptée au projet luxembourgeois à Belval pourrait être très élevé. Il est important d'accueillir les travailleurs frontaliers, sources de revenus importants pour la région (dépenses de consommation). "La condition du succès d'un projet économique dans la vallée de l'Alzette est intimement liée à notre capacité à compenser ce différentiel de compétitivité territoriale²."
- Les services sont nécessaires aux travailleurs sur leur lieu de résidence alors qu'ils laissent le fruit de leurs revenus au Luxembourg (impôts)³.

Commerces et services

- Les services et commerces disponibles correspondent à une offre de base concentrée essentiellement dans les pôles urbains de Villerupt et d'Audun-le-Tiche. Boulange, plus éloignée, dispose d'une offre de services de proximité assez diversifiée⁴.
- Développement du commerce à prévoir dans une seconde phase du projet. Privilégier une offre de proximité, par exemple autour d'une moyenne surface (2000 à 3000 m²) plutôt que de prendre le risque d'une offre insuffisamment attractive pour les clients de la Grande-Région⁵.

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Bénéficier du développement économique généré par les projets structurants pour développer une économie résidentielle (commerce, services...) contribuant à un développement harmonieux, en cohérence avec les valeurs d'une éco-agglomération.
- Privilégier un développement économique bénéfique pour l'emploi local⁶.
- Augmenter la population et doter le territoire de nouveaux moteurs de croissance afin de conforter l'économie résidentielle qui fixe des revenus et de nouveaux emplois sur le territoire.

¹ Alzette-Belval : Le Luxembourg comme solution à la crise du nord Lorraine ?, EPFL, Laurent Davezies, 2010

² Rapport Alzette – Belval, Préfet de la Région Lorraine, 2007

³ Étude d'aménagement et d'urbanisation des Portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier, CCPHVA, TDConseil, AZE-KI Architecture, SLI (EGIS), 2009

⁴ Etat Initial de l'environnement, EPFL, Atelier des Territoires, ECOLOR, Frédéric Fève, 2012

⁵ Etude des potentiels de développement économique, des impacts sur l'agglomération transfrontalière Alzette-Belval et élaboration du plan d'affaires prévisionnel, EPFL, PWC, 2010

⁶ Charte développement durable Préfecture de la Région Lorraine/Conseil Régional de Lorraine/Conseil Général de Meurthe-et-Moselle/Conseil Général de Moselle / CCPHVA-2008

ECONOMIE : des projets de développement

Le Rapport de préfiguration Alzette-Belval définit une stratégie de développement en trois phases, reposant sur des projets structurants.

Un pôle santé

- Besoin commun en infrastructures identifié entre les établissements du Nord Lorrain et du Sud du Luxembourg (5 établissements cités)¹.
- Anticipation d'une augmentation de la population des personnes âgées en Lorraine Nord et Sud Luxembourg, couplée à une utilisation plus intensive, par cette population de l'offre de soins : hôpitaux, moyens et longs séjours, EHPAD¹.
- Des enjeux en termes de formation et de recherche universitaire (formation des médecins, et programme de développement des biotechnologies au Luxembourg)¹.

Un pôle TIC

- Le territoire Alzette Belval dispose d'atouts sur le marché des data-centers, notamment : proximité du Luxembourg, des réseaux européens de fibre optique et disponibilité du foncier. Les menaces sont liées aux conditions fiscales avantageuses et à la protection des données au Luxembourg¹.
- L'étude suggère d'enrichir ce pôle avec une plate-forme de recherche et d'innovation dans le domaine greenIT/smartgrid et la constitution d'une filière de formation en informatique appliquée au développement durable¹.
- Les besoins de puissances de calcul (supercalculateur) sont avérés, à condition de ne pas cibler les seuls acteurs locaux¹.

Un accompagnement des entreprises à haut potentiel qui capitalise sur les atouts locaux

- L'écoaccélérateur répond à des besoins avérés et permet de capitaliser sur les atouts des territoires lorrain (infrastructures de recherche et de soutien à l'innovation) et luxembourgeois (idem + accès aux fonds). Il repose sur une communauté d'intérêts et propose un modèle économique transfrontalier d'accompagnement des entreprises à haut potentiel ainsi qu'une offre de services complète¹.

¹ Etude des potentiels de développement économique, des impacts sur l'agglomération transfrontalière Alzette-Belval et élaboration du plan d'affaires prévisionnel, EPFL, PWC, 2010

Eco-construction, réhabilitation et maîtrise des énergies

- Une opération de réhabilitation thermique des logements et de requalification des centres-bourgs pourrait participer à mettre en mouvement le tissu d'artisans et d'entreprises locales, induire leur mise à niveau en matière de compétences, leur offrir un marché, stimuler une offre professionnelle actualisée sur le secteur. Cette action favoriserait l'offre de formation nécessaire et le positionnement des organismes ad hoc sur le territoire. La présence de clusters sur la construction éco-responsable et l'efficacité énergétique, en France et en Grande-Région, la présence en Lorraine de pôles de compétitivité, d'écoles d'ingénieurs et d'architecture sont des atouts dans le cadre d'une démarche cluster à élaborer².
- Présence d'un cluster à proximité : Eden Green Valley (STID à Villerupt)³.

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Doter le territoire de moteurs de développement propres à compenser le différentiel de compétitivité avec le Luxembourg : data-center, supercalculateur, écoaccélérateur, développement de cluster, formation, actions de R&D autour des problématiques de la réhabilitation, de la maîtrise de l'énergie et de l'éco-construction.
- Déterminer des projets communs avec les luxembourgeois qui pourraient être source de co-financement.
- Envisager les activités de formation comme complément aux moteurs de développement. Considérer la formation professionnelle comme un élément de développement économique. Ces activités peuvent être source d'activité (logement étudiants, sport et loisirs), de revenus (formation professionnelle) et renforcer l'image de l'OIN.

² *Étude flash sur le développement durable comme « fil rouge »*, CDC, SCET, 2010

³ *Etat des lieux du territoire de la CCPHVA*, EPFL, AGAPE, 2010

CULTURE et LOISIRS

Le Rapport de préfiguration Alzette-Belval suggérait de dynamiser le secteur par des complexes sportifs et de loisirs et de proposer une nouvelle offre hôtelière.

Une offre culturelle et de loisirs à développer

- Les projets "culture et loisirs" assureront un développement harmonieux, cohérent avec les valeurs d'une Ecocité. Ils peuvent contribuer à un pôle d'attraction pour l'offre hôtelière (évaluée à 800 chambres du 2* au 4* pour une agglo de 20 000 ha)¹.
- Il conviendrait d'analyser les possibilités offertes par Décathlon (village Oxyane) et Virgin-active pour des projets de centres sportifs¹.
- Une offre de produits culturels (magasin type FNAC) pourrait être proposée².
- La création d'équipements culturels de niveau national est envisagée (centre de musique amplifiée, création du centre national de la culture industrielle ...)³.

Une identité culturelle forte qui constitue un atout

- Le festival du film Italien de Villerupt peut servir de base emblématique à la constitution d'un "pôle image" transfrontalier faisant éventuellement l'objet d'un projet ultérieur franco-luxembourgeois : la construction à Villerupt d'un équipement culturel permettant d'accueillir un centre de ressources serait souhaitable dans une première phase⁴.
- Une notion de pôle image et médias est identifiée, mais jugée insuffisamment documentée¹.
- Fruit et témoin du brassage culturel qui a enrichi l'identité de ce territoire industriel et transfrontalier, le Festival du Film Italien de Villerupt constitue un atout en ce sens. « Le festival de Villerupt possède cette particularité supplémentaire de valoriser le culturel par le populaire (alors que ce dernier sert habituellement à le discréditer)⁵ ».

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Proposer de nouveaux services à la population, notamment dans le domaine du sport, des loisirs et de la culture.
- Améliorer l'attractivité et le rayonnement du territoire, et contribuer notamment au développement d'une offre hôtelière grâce à une offre culturelle de haut niveau.
- Affirmer l'identité du territoire à travers le patrimoine et les pratiques communes⁶.

¹ *Etude des potentiels de développement économique, des impacts sur l'agglomération transfrontalière Alzette-Belval et élaboration du plan d'affaires prévisionnel*, EPFL, PWC, 2010

² *Evaluation économique de l'impact du projet Alzette-Belval*, EPFL, Kurt Salmon, 2011

³ *Diagnostic territorial – Pays Haut – Vallée de l'Alzette*, EPFL, F. Lévy, 2007

⁴ *Belval – Rapport d'étape – le désenclavement du bassin supérieur de l'Alzette*, Préfecture de la Région Lorraine, 2004

⁵ *La qualité Italienne*, Fabrice Montebello in *Lorraine Terre d'accueil et de brassage des populations*, PUN, 2000

⁶ *Étude d'harmonisation et de valorisation du patrimoine – Haute vallée de l'Alzette*, EPFL, Urbicus, Sefiba, Favier-Verne & associés, 2009

ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES

Le Rapport de préfiguration Alzette-Belval anticipait l'arrivée de populations aisées dans des communes à faibles moyens.

Une mutation sociale rapide et récente du territoire

- Le territoire subit les effets de la transformation économique de l'industrie sidérurgique vers le secteur des services¹.
- La population ouvrière reste très importante mais les catégories socio-professionnelles supérieures connaissent une croissance rapide². Leur nombre s'est accru plus rapidement qu'ailleurs (+ 91% entre 1999 et 2006)³.
- L'arrivée de ces nouvelles populations a renchéri les prix du foncier et du logement dans les années 2000. Ainsi, en 2007, 28 % des terrains ont été acquis par des Luxembourgeois dans le secteur de Longwy⁴.
- En conséquence, l'écart entre le niveau d'exigence des salariés frontaliers et le cadre de vie général proposé par la collectivité se creuse².
- Bien que globalement, le territoire soit peu attractif (niveau de l'offre de transport, culturelle...)⁵, il a pour atout une identité sociale et culturelle fortement enracinée⁶, ainsi que des indicateurs de pauvreté faibles relativement³.

Une dépendance et un déséquilibre fort au profit du Luxembourg

- Le territoire est sinistré par la mutation de son système productif. La dynamique de l'emploi salarié privé est bridée par la proximité du Luxembourg³. Près de 60 % des actifs du territoire ont leur emploi au Luxembourg² où les salaires sont supérieurs à qualification égale^{2et7}.
- Toutefois, c'est le développement des emplois transfrontaliers qui a permis le maintien de la population⁸ et sa croissance ces dernières années.

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Considérer la vie sociale, et notamment l'accueil des handicapés et les services aux personnes âgées, comme une dimension du développement ;
- Identifier des projets transfrontaliers⁹, afin de mettre en place des complémentarités entre les deux côtés de la frontière ;
- Identifier des pistes de développement économique permettant un ancrage dans le tissu économique local ou liées aux flux de transit du territoire¹⁰ ;
- Permettre à la population d'origine de rester sur place, tout en offrant de nouveaux services adaptés à une population nouvelle plus exigeante ;
- Veiller à la mixité entre logements et activité économique.

¹ Diagnostic territorial – Pays Haut – Vallée de l'Alzette, EPFL, François Lévy, 2007

² Etat Initial de l'environnement, EPA, AdT/Ecolor/Frédéric Fève, 2012

³ Alzette-Belval : Le Luxembourg comme solution à la crise du nord Lorraine ?, Mission de Préfiguration, Laurent Davezies, 2010

⁴ Positionnement locatif pour un programme immobilier neuf, CDC, 2009

⁵ Etude Habitat sur l'agglomération transfrontalière, Mission de Préfiguration, Agape, 2010

⁶ Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, Urbicus/Ingérop/Y.L. Aménagement, 2009

⁷ Alzette 2015, CCPHVA, Agape, 2006

⁸ Rapport Alzette – Belval, Préfet de Région Lorraine, 2007

⁹ Etude des potentiels de développement économique, des impacts sur l'agglomération transfrontalière Alzette-Belval et élaboration du plan d'affaires prévisionnel, EPFL, PWC, 2010

¹⁰ Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, CCPHVA, TD Conseil/AZE-KI Architecture/SLI (Egis), 2009

DEMOGRAPHIE

Le Rapport de préfiguration Alzette-Belval 2010 prévoyait une croissance de la population très importante d'ici 2030, grâce à l'essor de l'emploi transfrontalier.

Une reprise démographique sensible

- Après le déclin démographique dû à l'arrêt de l'activité industrielle, la situation démographique commence à se redresser grâce à l'attractivité du Luxembourg. Le taux de croissance intercensitaire de la CCPHVA est de 2,4 % sur la totalité de la période 1999-2006¹, grâce à un solde migratoire positif^{2 et 3}.
- Toutefois, on constate une augmentation du nombre de personnes âgées⁴. La part des moins de 20 ans est faible. C'est ce qui explique le solde naturel négatif de ce territoire¹. Le nombre de frontaliers se stabilise en 2009 autour de 6 700 (effet de la crise de 2008).

Un risque de décrochage démographique sans intervention sur le territoire

- La CCPHVA comptait 26 000 habitants en 2006. Le territoire est situé :
 - dans une agglomération transfrontalière de 63 000 habitants (dont 44 000 au Luxembourg)⁵ ;
 - dans une aire métropolitaine de 250 000 habitants (Esch-Longwy-Thionville-Aarlon)⁶.
- Il existe un risque de baisse sensible de la population sans intervention de redynamisation (scénario « au fil de l'eau »). Les territoires voisins (Luxembourg, Thionville, Longwy), continueraient cependant à croître démographiquement⁷.
- Les perspectives démographiques volontaristes font état de 18 300 habitants supplémentaires en 2031⁸. Cette hypothèse repose sur une prévision de 2 % de croissance démographique annuelle jusqu'en 2030⁹. Quatre types de populations sont attirables¹⁰, soit 8 600 ménages en 2030 (besoin de 8 600 logements, soit 911 600 m² de SHON)⁶ : de nouveaux frontaliers, des frontaliers lorrains habitant à plus de 20 km de la frontière et souhaitant se rapprocher, des actifs luxembourgeois, des étudiants.

Synthèse des enjeux pour le territoire.

- Attirer des populations nouvelles.
- Surmonter les handicaps du territoire pour obtenir cette évolution (mobilité, espaces publics...)⁹.

¹ Rapport Alzette – Belval, Mission de Préfiguration-2010

² Diagnostic territorial – Pays Haut – Vallée de l'Alzette, EPFL, François Lévy-2007

³ Programme Local de l'Habitat de la CCPHVA, Diagnostic-2008

⁴ Alzette 2015, CCPHVA, Agape, 2006

⁵ Renaturation de l'Alzette et de la Beler, EPFL, Verdier,-2011

⁶ Rapport Alzette-Belval, Préfet de Région Lorraine-2007

⁷ Hypothèses d'évolution de la population, Mission de Préfiguration, Agape-2010

⁸ Rapport Alzette – Belval, Mission de Préfiguration-2010

⁹ Expertise complémentaire de validation des hypothèses de l'AGAPE, Mission de Préfiguration, Agape-2010

¹⁰ Etat Initial de l'environnement, EPA, Atelier des Territoire- en cours

HABITAT - LOGEMENT

Le Rapport de Préfiguration soulignait un héritage industriel et minier très fort. Le parc de logements est majoritairement vétuste, souvent inconfortable.

Un parc de logements ancien

- Le parc de logements est caractérisé par son ancienneté et l'importance des cités ouvrières ou minières (près du tiers¹ des logements) souvent à faible confort² ;
- Il est inadapté au vieillissement de la population et peu performant sur le plan énergétique ;
- Le tissu urbain est constitué d'entités urbaines très étendues avec des centres anciens denses (ponctués de dents creuses³), des cités ouvrières de qualité⁴, et des extensions récentes de faible qualité⁵ ;
- On note un manque de logements sociaux⁶ : 10,7 % du parc en 2004⁷, et 9,2 % en 2010¹.

Une augmentation des prix et un développement des lotissements

- Le parc ancien évolue peu : le taux de vacance reste important (9 % en 2007) et augmente en raison de la spéculation immobilière⁸.
- Après une nette augmentation des prix ces dernières années⁷, un ralentissement se fait sentir et des programmes neufs trouvent plus difficilement acquéreur.
- Les lotissements se multiplient, répondant à la demande des nouveaux frontaliers, d'où un étalement urbain récent, consommateur de foncier agricole, alors que des friches industrielles restent à valoriser.
- La demande actuelle et future porte sur tous types de biens neufs, individuels ou collectifs¹.
- Les besoins sont estimés à 11 200 logements supplémentaires en 2031 par rapport à la situation de 2006¹. Cette estimation tient compte de la vacance nécessaire à la fluidité du marché (7 %) et aux besoins liés au renouvellement du parc (remplacement de logements disparus).

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Répondre aux besoins en logements : 400 logements/an d'ici 2030, ce qui nécessite le quadruplement du rythme annuel de construction, la résorption de la vacance liée à la vétusté du parc de logements⁹ et une politique foncière efficace¹⁰ ;
- Développer une offre d'habitat attractive en phase avec les besoins des transfrontaliers¹¹ : risque d'évasion résidentielle¹², retard face au parc luxembourgeois¹³ et à la concurrence de secteurs voisins (Audun-le-Roman, Cattenom) ;
- Offrir des logements de qualité accessibles à une population locale à revenus faibles ou moyens¹⁴ : personnes âgées dépendantes, propriétaires de logements devenus trop grands¹⁵, frontaliers occupant des emplois peu qualifiés, etc.

¹ Etude Habitat sur l'agglomération transfrontalière, Mission de préfiguration, Agape, 2010

² Etat des lieux du territoire de la CCPHVA, Mission de Préfiguration, Agape, 2010

³ Rapport Alzette – Belval, Mission de Préfiguration, 2010

⁴ Proposition de schéma de composition urbaine et paysagère - Orientations et principes d'aménagement, Préfet de Lorraine, Verdier, 2003

⁵ Aménagement du bassin supérieur de l'Alzette - Étude de contraintes, EPFL, Noury/Ingérop/AdT, 2004

⁶ Diagnostic territorial – Pays Haut – Vallée de l'Alzette, EPFL, F. Lévy, 2007

⁷ Programme Local de l'Habitat de la CCPHVA, Diagnostic, 2008

⁸ Etat Initial de l'environnement, EPFL, AdT/Ecolor/Frédéric Fève, 2012

⁹ Evaluation économique de l'impact du projet Alzette-Belval, Mission de Préfiguration, Kurt Salmon, 2011

¹⁰ Expertise complémentaire de validation des hypothèses de l'AGAPE, Mission de Préfiguration, Guy Taïeb, 2010

¹¹ Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange, CCPHVA, 2010

¹² Rapport Alzette – Belval, Préfet de la Région Lorraine, 2007

¹³ Alzette 2015, CCPHVA, Agape, 2006

¹⁴ Etude de Marché Flash - Logement locatif intermédiaire Vallée de l'Alzette, CDC, 2009

¹⁵ Positionnement locatif pour un programme immobilier neuf, CDC, 2009

EVOLUTION DU TISSU URBAIN

Le rapport de la mission de préfiguration Alzette-Belval de 2010 préconisait d'engager une politique de densification urbaine et de maîtrise foncière.

Une armature urbaine fragile sujette à pressions.

- Les unités urbaines sont caractérisées par des limites plutôt franches avec l'espace rural avec pas ou peu de mitage. Une forme urbaine spécifique résulte de l'exploitation et des contraintes industrielles¹. Ces ruptures nettes et caractérisés créent la valeur des différents espaces grâce aux contrastes qu'elles produisent (effets de « totem » pour Belval etc.)².
- Pour autant l'armature urbaine existante³ nécessite d'être réhabilitée et renforcée afin de palier le risque de mitage de l'espace (implantation commerciales, création de lotissements en remontée de plateau, gaspillage foncier des terres agricoles etc.).
- La pression de l'idéal pavillonnaire français⁴ contraste avec le modèle de développement dense et cohérent du Luxembourg.

Des échelles et territoires d'actions à cerner.

- Le territoire dispose d'un potentiel de reconversion des sites industriels qui doit conduire à revoir à la baisse le rythme d'ouverture à l'urbanisation des abords des villes et villages⁵.
- La Friche Micheville, le Crassier Terres Rouges et les Portes de Belval apparaissent comme des espaces de projets à fort potentiels urbains⁶.
- Les actions doivent permettre de, mettre en valeur les centres anciens, poursuivre le tissu urbain existant en le complétant par des éléments d'attractivités (équipements etc.), développer des objectifs de densification^{7/8} et ⁹. Les situations de seuil, de lisière, et les perméabilités entre ville-nature et campagne-urbaine doivent être valorisées.
- Les projets sont à développer autour d'une stratégie d'agglomération (agglomération composite d'Esch sur Alzette) en fédérant les communes pour éviter le morcellement¹⁰.

¹ *Rapport de visite du 17 décembre 2012 (DHUP/DGALN- S. Laage-2012).*

² *Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier – CCPHVA-Programme*

³ *Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier (CCPHVA -TDConseil /AZE-KI Architecture/SLI-2009)*

⁴ *Aménagement du bassin supérieur de l'Alzette - Étude de contraintes (EPFL- Noury & Associés/Ingérop/Atelier des Territoires-2004)*

⁵ *Renaturation de l'Alzette et de la Beler (EPFL-Verdier/Asconit/Thalgott-2011)*

⁶ *Rapport Alzette – Belval (Préfecture de Lorraine-2007)*

⁷ *Étude flash sur le développement durable comme « fil rouge » (CDC-SCET-2008)*

⁸ *Proposition de schéma de composition urbaine et paysagère - Orientations et principes d'aménagement- (Préfecture de Lorraine-Cabinet Verdier-2003)*

⁹ *Marché Définition: Site de Micheville - Étude de programmation et d'urbanisme (EPFL- Noury & Associés / OTE-2008)*

¹⁰ *Étude Coulée verte (EPFL-Ingénieurs et paysages /BCI-2008)*

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Proposer un espace de développement cohérent et de qualité à l'échelle de l'agglomération.
- Anticiper la spéculation par une maîtrise foncière adaptée et la mise en œuvre de procédures d'urbanisme opérationnel et réglementaire.
- Réduire les coupures à l'intérieur du tissu urbain en multipliant les possibilités de franchissement des obstacles linéaires. Proposer un espace de développement cohérent, de qualité à l'échelle de l'agglomération.
- Proposer une ville confortable et paisible, intégrant la trame verte et bleue qui préserve les continuités écologiques, les zones humides et les espaces agricoles ¹: « un peu moins d'espace pour chacun, plus de paysage pour tout le monde»¹¹.

¹¹Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier – (CCPHVA -Urbicus /Ingérop/YL Aménagement-2009)

CARACTERISTIQUES DU BATI

Le rapport de la mission de préfiguration Alzette-Belval (2010) préconisait une action autour d'un bâti ancien parfois insalubre et répulsif pour le territoire.

Un bâti ancien homogène et intégré

- Le territoire est composé d'un bâti identitaire hérité¹ des extensions de l'ère industrielle présentant une variété de tissus (urbain ancien, cités minières, villageois) groupés et intégrés au relief (paysage construit)². Cependant ce parc ancien, vétuste et non entretenu continue à se dégrader et à perdre ses qualités (ajouts, extensions³)⁴.
- Les développements récents, ont produit une offre d'habitat individuel en lotissements non intégrée et sans qualité urbaine (architecture, espace public)⁵ et ⁸.

Des extensions urbaines à conduire en lien étroit avec le bâti existant

- Engager des réflexions architecturales sur la fonction d'habiter³.
- Développer une typologie de logements innovants, tout en assurant la transition avec les morphologies existantes des cités ouvrières⁶.
- Travailler la taille des parcelles⁷, diversifier les typologies et exploiter le modèle d'habitat compact des cités ouvrières⁸.
- Agir à la fois sur une valorisation (espaces publics en cœurs anciens, cités ouvrières) et sur une reconquête urbaine des secteurs les plus dégradés.
- Mener des actions en faveur d'une réhabilitation du bâti (résorption de la vacance etc.)⁹ pour adapter l'offre des logements aux demandes actuelles¹⁰.

¹ *Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier (CCPHVA- Verdier/ZOMENO/ERA-2009)*

² *Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier (CCPHVA -TDConseil /AZE-KI Architecture/SLI-2009)*

³ *Rapport de visite du 17 décembre 2012 (DHUP/DGALN- S. Laage-2012).*

⁴ *Directive Territoriale d'Aménagement des Bassins Miniers Nord-Lorrains (Préfecture de la Région Lorraine/Direction Régionale de l'Équipement de Lorraine- 2005)*

⁵ *Aménagement du bassin supérieur de l'Alzette - Étude de contraintes (EPFL- Noury & Associés /Ingérop/Atelier des Territoires-2004)*

⁶ *Marché Définition : Site de Micheville - Étude de programmation et d'urbanisme (EPFL- Saunier & Associés-2008)*

⁷ *Étude Eco-quartiers à Rédange (EPFL-EGIS/TD Conseil/Otelio-2009)*

⁸ *Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier – (CCPHVA -Urbicus /Ingérop/YL Aménagement-2009)*

⁹ *Diagnostic territorial – Pays Haut – Vallée de l'Alzette (EPFL-F. Levy-2007)*

¹⁰ *Alzette 2015-CCPHVA-AGAPE-2006*

EQUIPEMENTS PUBLICS

Le rapport de préfiguration Alzette Belval préconisait d'augmenter l'offre d'équipements compte tenu de l'augmentation de la population.

Des besoins à qualifier et à quantifier dans une démarche prospective

- La population ressent un manque de structures d'accueil sur le territoire de la CCPHVA. Ce manque est souligné pour ce qui concerne les activités scolaires, culturelles et de loisirs (accueil petite enfance, lycée général ou technique...). Il n'est ni qualifié ni quantifié précisément à ce stade.
- Des besoins communs en équipements hospitaliers sont identifiés entre le Nord lorrain et le Sud du Luxembourg¹.
- Les grandes agglomérations proches offrent une multitude de services qui renforcent leur attractivité.

Synthèse des enjeux pour le territoire.

- Créer des centralités pour valoriser les équipements².
- Evaluer, prévoir et anticiper les besoins en équipements nécessaires aux populations : santé, formation, sports, loisirs^{3et6} ...
- Valoriser les établissements de services déjà présents sur le territoire⁴.
- Poursuivre la rénovation et la création de nouveaux équipements afin de participer à l'amélioration du cadre de vie et de la qualité urbanistique⁵.
- Offrir des commerces et services au sein des quartiers existants mais aussi dans les quartiers neufs⁶.
- Inciter l'implantation de professions tertiaires et de services⁷.
- Comprendre le territoire et les projets luxembourgeois pour construire le projet transfrontalier. Se diriger vers une programmation complémentaire⁸.

¹ « Etat des lieux du territoire de la CPHVA » EPFL/l'AGAPE-2010

² « Rapport Alzette-Belval » Préfet de la Région Lorraine-2007

³ « Expertise complémentaire de validation des hypothèses de l'AGAPE » EPFL- Atelier des Territoires/ECOLOR/ Frédéric Fève »-2012

⁴ « Rapport Alzette-Belval » EPFL- 2010

⁵ « Aménagement du bassin supérieur de l'Alzette-Etude de contraintes » EPFL, Noury&Associés/Ingérop/Atelier des Territoires-2004

⁶ « Charte développement durable » Préfecture de la Région Lorraine/Conseil Régional de Lorraine/Conseil Général de Meurthe-et-Moselle/Conseil Général de Moselle / CPHVA-2008

⁷ « Etude d'Eco-quartier à Rédange » EPFL/EGIS/TDConseil et Otelio-2009

⁸ « Aménagement et urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier » CPHVA/TD Conseil/AZE-KI Architecture/SLI (EGIS)-2009

AGRICULTURE

Le rapport de préfiguration Alzette Belval de 2010 préconisait de valoriser les espaces naturels et agricoles et en particulier la plaine de la Beler.

La plaine de la Beler, une valeur agricole forte.

- L'agriculture s'inscrit dans le patrimoine local, les 400 hectares de SAU (surface agricole utile) donnent au territoire une valeur agricole forte¹.
- La vallée de la Beler conserve un caractère rural en pied de côte mais contraste avec les nouvelles constructions d'Esch-Belval comme une image de ville posée dans la campagne². De plus, un parcellaire linéaire met en valeur le territoire et lui garantit des espaces de respirations et des vues remarquables sur un paysage ouvert¹.

Un territoire sous pression.

- Les disponibilités foncières sont faibles, l'objectif à moyen terme serait de libérer du foncier au bénéfice des exploitations qui pourraient être touchées par des aménagements. Le bilan réalisé par l'EPFL et la SAFER est mitigé puisque la plupart des agriculteurs ne sont pas en disposition de vendre leurs terres et/ou attendent une compensation suffisante compte tenu de la pression foncière³.
- La liaison A30-Belval traverse déjà une terre arable et cause la perte d'à peu près 50 hectares pour les agriculteurs⁴.

Synthèse des enjeux pour le territoire.

- Anticiper la mutation de l'appareil agricole vers une agriculture péri-urbaine à plus forte valeur ajoutée¹. Développer une agriculture péri-urbaine (maraichage, horticulture...).
- Tenir compte des reculs de construction imposés par la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999.
- Préserver les fonctionnalités des exploitations agricoles (circulation, distance par rapport à l'exploitation ...).

¹ « Aménagement et urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier » CCPHVA/TD Conseil/AZE-KI Architecture/SLI (EGIS)-2009.

² « Prise en compte des enjeux de biodiversité et de paysage dans le projet Alzette Belval » DREAL/ECOLOR /BGHPlan-2012.

³ « Le diagnostic agricole foncier sur les communes du Bassin de l'Alzette Moselle Meurthe-et-Moselle » EPFL/SAFER Lorraine- 2011.

⁴ « Marché Flash – Logement locatif intermédiaire Vallée de l'Alzette » Caisse des Dépôts/SCET-2009.

HISTOIRE-PATRIMOINE

Le rapport de la mission de préfiguration Alzette-Belval préconisait une préservation et une reconquête des multiples visages du territoire : espaces naturels, friches industrielles et habitats anciens.

Un patrimoine riche et singulier

- Le patrimoine archéologique est riche comme en attestent de nombreuses découvertes (occupation néolithique, exploitation du sol époque gallo-romaine).
- L’empreinte industrielle est un marqueur de l’identité urbaine (cités ouvrières, vestiges d’usines, ouvrages d’arts etc.)^{1/2 et 3}.
- Le patrimoine immatériel : armature sociale, culturelle, spatiale, paysagère, constitue un héritage commun à l’ensemble de l’agglomération franco-luxembourgeoise⁴.

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Composer le développement urbain à partir de l’identité des lieux⁵.
- Requalifier les centres anciens en les intégrant dans un projet d’aménagement à l’échelle du territoire⁶.
- Préserver les caractéristiques singulières de la plaine agricole de la Beler⁷.
- Le patrimoine bâti, dans un usage économe des ressources, la connivence entre urbanisme et inscription dans le site, témoignent d’une démarche exemplaire qui doit inspirer les développements futurs⁸.
- L’habitat ouvrier, les ouvrages d’arts, et l’Alzette doivent aussi bénéficier du projet de renouveau du territoire^{9 et 10}.
- Le patrimoine commun et partagé entre la France et le Luxembourg doit contribuer au dynamisme des liens transfrontaliers¹¹.

¹ *Etat Initial de l'environnement (EPFL-Atelier des Territoires-2011)*

² *Étude d'harmonisation et de valorisation du patrimoine – Haute vallée de l'Alzette (EPFL-Urbicus/Sefiba/Favier-Verne-2009)*

³ *Aménagement du bassin supérieur de l'Alzette - Étude de contraintes (EPFL- Noury & Associés/Ingérop/Atelier des Territoires-2004)*

⁴ *Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier - CCPHVA*

⁵ *Marché Définition: Site de Micheville - Étude de programmation et d'urbanisme (EPFL- Saunier & Associés-2008)*

⁶ *Aménagement du bassin supérieur de l'Alzette (EPFL-CEU/Ingérop-2006)*

⁷ *Renaturation de l'Alzette et de la Beler (EPFL-Verdier/Asconit/Thalgott-2011)*

⁸ *Rapport de visite du 17 décembre 2012 (DHUP/DGALN- S. Laage-2012).*

⁹ *Charte développement durable-Vers une éco-agglomération transfrontalière (Préfecture Région Lorraine/CR Lorraine/CG Moselle/CG Meurth-et-Moselle/CCPHVA)-2008*

¹⁰ *Étude Coulée verte (EPFL-BCI/Ingénieurs et Paysages-2008)*

¹¹ *Rapport Alzette – Belval (Préfecture de Lorraine-2007)*

PAYSAGE

Le rapport de la mission de préfiguration Alzette-Belval de 2010 préconisait la conservation et la valorisation d'un paysage original, cohérent et dual.

Des identités paysagères à conserver et valoriser

- Les différentes études font état d'un paysage constituant l'architecture du territoire¹. Construit autour de deux vallées (Alzette et Beler) le territoire s'appuie sur sa géographie, son relief et dévoile un paysage identitaire.
- L'identité de la vallée de l'Alzette est héritée d'un siècle d'industrialisation dont témoignent les ouvrages d'arts (murs de soutènements, belvédères, viaducs) qui continuent aujourd'hui à mettre en scène une géographie fondatrice². Les autres vestiges industriels viennent avec les cités ouvrières compléter l'empreinte laissée par le passage de l'industrie³ et⁴.
- L'identité rurale de la vallée de la Beler marque un contraste net⁵. Elle est préservée du mitage périphérique mais fait l'objet de fortes pressions⁶.
- Le contraste visuel entre la vallée de la Beler et Belval tend à accentuer les qualités intrinsèques de chacun des territoires avec une mise en valeur réciproque.
- L'enjeu de conservation des secteurs d'intérêt paysager passe par une double approche, sa valorisation à travers une mise en scène et son utilisation comme support actif du développement du territoire³.

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Poursuivre le « dialogue visuel »⁷ entre les sites en s'appropriant les contrastes de paysages fermés et ouverts⁸.
- Inscrire les nouveaux développements urbains en continuité de l'urbanisation existante, à l'intérieur de l'écrin que constitue ce patrimoine paysager⁹ et¹⁰.
- Faire de la vallée de l'Alzette le fil directeur du territoire.
- Concevoir des aménagements de qualité, traiter les points noirs paysagers¹¹, connecter les structures végétales pour faire du paysage un support, une matière du développement urbain.

¹ *Étude d'harmonisation et de valorisation du patrimoine – Haute vallée de l'Alzette (EPFL-Urbicus/Sefiba/Favier-Verne-2009)*

² *Renaturation de l'Alzette et de la Beler (EPFL-Verdier/Asconit/Thalgott-2011)*

³ *Etat Initial de l'environnement (EPFL-Atelier des Territoires-2011)*

Diagnostic territorial – Pays Haut – Vallée de l'Alzette (EPFL-F. Levy-2007)

Prise en compte des enjeux de biodiversité et de paysage dans le projet Alzette Belval (DREAL-Atelier des Territoires/ECOLOR/BGH Plan-2012)

⁴ *Directive Territoriale d'Aménagement des Bassins Miniers Nord-Lorrains (Préfecture de la Région Lorraine/Direction Régionale de l'Équipement de Lorraine- 2005)*

⁵ *Proposition de schéma de composition urbaine et paysagère - Orientations et principes d'aménagement- (Préfecture de Lorraine-Cabinet Verdier-2003)*

⁶ *Rapport de visite du 17 décembre 2012 (DHUP/DGALN- S. Laage-2012).*

⁷ *Marché Définition: Site de Micheville - Étude de programmation et d'urbanisme (EPFL- Saunier & Associés-2008)*

⁸ *Étude Coulée verte (EPFL-BCI/Ingénieurs et Paysages-2008)*

⁹ *Aménagement du bassin supérieur de l'Alzette (EPFL-CEU/Ingérop-2006)*

¹⁰ *Rapport Alzette – Belval (Préfecture de Lorraine-2007)*

¹¹ *Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier (CCPHVA -TDConseil /AZE-KI Architecture/SLI-2009)*

TRAME VERTE ET BLEUE

Le rapport de préfiguration Alzette Belval de 2010 préconisait de préserver et reconquérir les multiples visages de la CCPHVA dont les espaces naturels à protéger.

Une trame bleue peu représentée et souvent en mauvais état.

- Il n'existe aucun réservoir de biodiversité représentatif de la sous-trame hydrographique sur le territoire¹.
- Le réseau hydrographique est souvent rectifié voire busé et le milieu physique est de mauvaise qualité^{2 et 3}.
- La trame bleue constitue cependant un élément majeur à reconquérir et à valoriser^{4 et 5}.

Une trame verte essentiellement forestière.

- La sous-trame forestière est la plus représentative du territoire de la CCPHVA. Les réservoirs de biodiversité identifiés se trouvent en grande partie sur des milieux favorables ou très favorables aux espèces cibles de cette sous-trame^{1/4 et 6}.
- Six corridors écologiques sur les dix identifiés sont classés prioritaires. Ils sont essentiellement forestiers¹.
- Onze réservoirs de biodiversité sont repérés et tous sont reliés à un corridor au moins. Quatre sont classés prioritaires (ENS de la vallée de la Beler, ENS de Micheville, APPB de Russange et de Micheville)¹.
- L'arc Sud-Est de Boulange est concerné par quatre des sous-trames présentes sur le territoire ce qui induit une diversité spécifique importante¹.
- Les murs de la vallée de l'Alzette, l'urbanisation continue, la juxtaposition de la voie ferrée, de la route départementale et de murs au nord d'Audun-le-Tiche constituent autant d'obstacles aux déplacements de la faune terrestre^{1/2 et 3}.

Synthèse des enjeux pour le territoire.

- Préserver les réservoirs de biodiversité et les corridors fonctionnels.
- Intégrer ces éléments dans les documents d'urbanisme.
- Favoriser les déplacements de la faune en reconstituant ou améliorant des connexions.
- Restaurer et connecter la trame bleue.

¹ « Etude Trame Verte et Bleue de l'OIN Alzette-Belval », Asconit pour EPFL, 2012

² « Prise en compte des enjeux de biodiversité et de paysage dans le projet Alzette-Belval », AdT et al pour DREAL, 2012

³ « Etat initial de l'environnement », AdT/Ecolor/BGHplan/Fève pour EPA Alzette-Belval, en cours

⁴ « Etude flash sur le développement durable comme fil rouge », Caisse des Dépôts, 2008

⁵ « Proposition de Schéma de composition urbaine et paysagère », Verdier pour Préfecture de Région, 2003

⁶ Directive Territoriale d'Aménagement des Bassins Miniers Nord-Lorrains (Préfecture de la Région Lorraine/Direction Régionale de l'Équipement de Lorraine- 2005)

BIODIVERSITE

Le rapport de préfiguration Alzette Belval de 2010 préconisait de préserver et reconquérir les multiples visages de la CCPHVA dont les espaces naturels à protéger.

De nombreux sites protégés ou recensés pour leur intérêt écologique.

- Des sites Natura 2000 jouxtent la frontière à Dudelange et à Differdange. Deux sites seront classés par Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope (APPB) dans le cadre des mesures d'accompagnement de la liaison A30-Belval (carrière de Micheville et crassier de Russange). Dans le même cadre, les Conseils Généraux ont identifiés de vastes Espaces Naturels Sensibles qui feront l'objet d'acquisitions et d'une gestion adaptée. Plusieurs sites sont recensés au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique ou Floristique, inventaire en cours de redéfinition¹.

Une démarche originale pour mieux cerner les enjeux environnementaux.

- L'EPA a engagé la réalisation d'un état initial de l'environnement détaillé et rigoureux afin de disposer d'une bonne évaluation des enjeux sur l'ensemble du territoire de l'Opération d'Intérêt National².
- De nouvelles espèces protégées ou remarquables ont été identifiées dont une station remarquable de Botryches lunaires à Micheville, une station de Gagées jaunes dans le vallon Sainte Claire à Thil, une population de Chats forestiers dans les parties forestières de Micheville et au sud d'Audun-le-Tiche...
- Les zones à enjeux les plus forts sont localisées sur la friche de Micheville, au niveau du crassier de Russange, des zones humides de la vallée de la Beler, au sud et à l'est de Boulange et au niveau des massifs forestiers^{1/2 et 3}.

Synthèse des enjeux pour le territoire.

- Améliorer la connaissance des habitats et des espèces présentes sur le territoire.
- Préserver les écosystèmes remarquables et la diversité spécifique.
- Valoriser et faire connaître ce patrimoine.

¹ « *Prise en compte des enjeux de biodiversité et de paysage dans le projet Alzette-Belval* », AdT/Ecolor/BGHplan/Fève pour DREAL, 2012

² « *Etat initial de l'environnement* », AdT et al pour EPA Alzette-Belval, en cours

³ « *Bassins à boues du Haut à Russange – Etudes de la faune, de la flore et des habitats* », ARCELOR, 2012

EAU, HYDROGRAPHIE, ZONES HUMIDES

Le rapport de préfiguration *Alzette Belval* de 2010 préconisait de préserver et reconquérir les multiples visages de la CCPHVA dont les espaces naturels à protéger.

Un réseau hydrographique en mauvais état.

- L'Alzette a été rectifiée et recalibrée voire busée à partir de la fin du XIX^e siècle^{1/ 2/ 3} et⁴.
- La Beler est en bon état de conservation dans sa partie moyenne. Elle est busée en amont, à Rédange, et en aval, sous le crassier des Terres Rouges^{1/2 et 3}.
- Le Kaylbach est également dégradé¹.
- La qualité physico-chimique est généralement mauvaise sauf dans les parties amont et sauf pour le Conroy et la Crusnes¹.

Des zones humides.

- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) identifie des zones humides importantes pour la gestion des eaux et la biodiversité au sud et à l'est de Boulange, des zones humides importantes pour la gestion des eaux dans la vallée de la Beler, au droit du crassier de Russange et dans le secteur de la gare de Boulange, et des zones humides importantes pour la biodiversité dans différentes ZNIEFF du territoire⁵.
- Des inventaires de terrain sont en cours pour préciser les contours des zones humides en fonction de la végétation et de la pédologie¹.

Une ressource en eau à préserver.

- Des périmètres de protection arrêtés ou en projet préservent les captages d'eau potable mais les capacités d'alimentation puis de traitement devront être adaptées aux projets de l'Opération d'Intérêt National¹.
- Les réseaux d'eau sont parfois anciens et en mauvais état⁶.

Synthèse des enjeux pour le territoire.

- Restaurer la qualité des cours d'eau.
- Préserver les fonctionnalités des zones humides.
- Préserver les ressources en eau et anticiper les besoins futurs.
- Réduire les fuites sur le réseau de distribution d'eau potable.

¹ « Etat initial de l'environnement », AdT/Ecolor/BGHplan/Fève pour EPA, en cours

² « Prise en compte des enjeux de biodiversité et de paysage dans le projet Alzette-Belval », Adt pour DREAL, 2012

³ « Renaturation de l'Alzette et de la Beler », Verdier et al pour EPFL, 2011

⁴ « Etude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier », Urbicus et al pour CCPHVA, 2009

⁵ « SAGE – Inventaire des zones humides », Asconit pour Région Lorraine, 2012

⁶ « Etude flash sur le développement durable comme fil rouge », Caisse des Dépôts, 2008

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

AUTRES NUISANCES

Des risques naturels.

- Les risques d'inondation par débordement sont localisés dans le secteur aval de l'Alzette à Audun-le-Tiche (RD16, crassier de Russange et anciens bassins) et sur la moitié aval de la Beler (chemin de Belvaux)^{1/2/3 et 4}.
- Des glissements de terrains sont possibles dans certains secteurs mais seule la commune de Villerupt a été étudiée finement à ce jour¹.
- Des argiles gonflantes peuvent être rencontrées ce qui suppose la réalisation d'études géotechniques avant construction¹.
- Des cavités naturelles se sont formées dans la zone karstique ce qui génère des risques d'affaissement, d'effondrements brutaux ou de fontis¹.

Des risques technologiques.

- Les risques d'affaissement, d'effondrements brutaux ou de fontis existent également au droit des mines et sont évalués dans le cadre des Plans de Prévention des Risques Miniers¹.
- Des réseaux d'électricité, de gaz sous pression, d'oxyduc et d'azoduc sont protégés par des servitudes¹.

D'autres contraintes liées au passé industriel.

- Des sols sont pollués par d'anciennes activités industrielles dont des bassins à boues et une ancienne cokerie. Des métaux lourds, des composés organiques et des composés volatils sont régulièrement rencontrés^{1/5/6 et 7}.
- Les contraintes géotechniques sont importantes sur les anciens sites sidérurgiques et miniers en raison de la profondeur des remblais, de la présence de structures enterrées, des caractéristiques géomécaniques et des contraintes de site (topographie, venues d'eau...)⁵.

D'autres nuisances.

- Le trafic routier transfrontalier est une source de pollution sonore et atmosphérique importante¹.

Synthèse des enjeux pour le territoire.

- Améliorer la connaissance des risques.
- Protéger les biens et les personnes des risques.
- Préserver les lits majeurs et réduire les incidences de l'imperméabilisation des sols.
- Adapter la destination des sols en fonction des risques et contraintes.
- Développer les modes de déplacements alternatifs.

¹ « Etat initial de l'environnement », AdT/Ecolor/BGHplan/Fève pour EPA Alzette-Belval, en cours

² « Prise en compte des enjeux de biodiversité et de paysage dans le projet Alzette-Belval », AdT pour DREAL, 2012

³ « Renaturation de l'Alzette et de la Beler », Verdier et al pour EPFL, 2008

⁴ « Etude Eco-quartiers à Rédange », EGIS et al pour EPFL, 2009

⁵ « Etude de la constructibilité du site de Micheville », Abrotec pour EPFL, 2009

⁶ « Etude géotechnique et chimique des sols – Micheville », ANTEA pour EPFL, 2009

⁷ « Etude de vocation – Ateliers ARBED », Buisson-Grosse Architecture pour EPFL et Commune d'Audun-le-Tiche, en cours

TRANSPORT – MOBILITE

Le rapport de préfiguration Alzette Belval 2010 préconisait le développement des transports en commun et des modes doux pour pallier une insuffisance des liaisons entre la France et le Luxembourg

Un réseau d'infrastructures locales inadapté aux usages

- Le système de mobilité est largement incomplet à l'échelle transfrontalière. Les réseaux français et luxembourgeois ne sont pas concordants¹ ; la desserte interne est très mauvaise¹. On constate un décalage entre la qualité de la desserte des grands pôles voisins² et la desserte locale³. Le réseau est peu lisible⁴.
- Les axes routiers nord-sud reliant la France et le Luxembourg sont saturés : 17 000 véhicules journaliers à Audun-le-Tiche⁵. Des pratiques telles que les parkings sauvages⁶ attestent de l'insuffisance des infrastructures⁷.
- Les flux journaliers vers le Luxembourg ont augmenté de 13 % entre 2002 et 2006⁸.

Une omniprésence de la voiture

- La desserte ferroviaire du Luxembourg depuis le territoire est presque inexistante⁹.
- La majeure partie de la population est dépendante de l'automobile et le réseau de transports collectifs ne répond que très partiellement à la demande. Les solutions alternatives sont insuffisamment développées¹⁰, comme les réseaux de déplacement doux¹¹.

Synthèse des enjeux pour le territoire

- Développer un réseau structuré et innovant¹² de transports en commun transfrontaliers,¹³ (pôles multimodaux¹⁴ et ¹⁵), notamment pour rendre Belval accessible en modes collectifs¹⁶ (également par le Luxembourg¹⁷) ;
- Favoriser les déplacements doux¹⁸ et ¹⁹ et les pratiques plus économes de la voiture²⁰ ;
- Rapprocher logements et lieux de travail²¹ ;
- Repenser et réorganiser la gouvernance des transports locaux (AOT) et les outils (PDU transfrontalier, GECT²²) ;
- Intégrer la liaison Belval-A30 dans un contexte urbain en devenir (désenclavement de certains secteurs²³, valorisation de la RD 16²⁴).

¹ Etude mobilité sur l'agglomération transfrontalière Alzette-Belval - Cahier n°1, Mission de Préfiguration, Agape, 2010

² Aménagement du bassin supérieur de l'Alzette - Étude de contraintes, EPFL, Noury/Ingérop/AdT, 2004

³ Diagnostic territorial – Pays Haut – Vallée de l'Alzette, EPFL, F. Lévy, 2007

⁴ Renaturation de l'Alzette et de la Beler, EPFL, Verdier/Asconit/Thalgott, 2011

⁵ Étude d'aménagement et d'urbanisation des portes de Belval, CCPHVA, TD Conseil/AZE-KI Architecture/SLI (Egis), 2009

⁶ Photographie de l'offre en transport dans le secteur Alzette-Belval, DDT 57, 2010

⁷ Étude Coulée verte, EPFL, Ingénieurs et Paysages, BCI, 2008

⁸ Etat des lieux du territoire de la CCPHVA, Mission de Préfiguration, Agape, 2010

⁹ Hypothèses d'évolution de la population, Mission de Préfiguration, Agape, 2010

¹⁰ Etat Initial de l'environnement, EPFL, AdT/Ecolor/Frédéric Fève, 2012

¹¹ Rapport Alzette – Belval, Mission de Préfiguration, 2010

¹² AMO dossier EcoCité-Investissements d'Avenir, EPFL, Iosis/Enia, 2011

¹³ Étude d'aménagement et d'urbanisation des Portes de Belval, de la plaine de Russange Russange et autour du projet routier, CCPHVA (document du comité de suivi), 2010

¹⁴ Evaluation économique de l'impact du projet Alzette-Belval, Mission de Préfiguration, Kurt Salmon, 2011

¹⁵ Étude flash sur le développement durable comme « fil rouge », CDC, 2008

¹⁶ Alzette 2015, CCPHVA, Agape, 2006

¹⁷ Etude mobilité sur l'agglomération transfrontalière Alzette-Belval - Cahier n°2, Mission de Préfiguration, Agape, 2010

¹⁸ Charte développement durable, Préfecture de Lorraine, C. Régional de Lorraine, CG de Moselle et Meurthe et Moselle, CCPHVA, 2008

¹⁹ Etude d'opportunité pour la réalisation d'un TCSP reliant Thionville à Belval, Conseil Régional de Lorraine, Inexia (SNCF)

²⁰ Etude Eco-quartiers à Rédange, EPFL, Egis/TD Conseil/Otelio, 2009

²¹ SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie), Préfecture de Région Lorraine, Conseil Régional de Lorraine, 2012

²² Etude mobilité sur l'agglomération transfrontalière Alzette-Belval - Cahier n°3, Mission de Préfiguration, Agape, 2010

²³ Aménagement du bassin supérieur de l'Alzette, EPFL, Ingérop/CEU, 2006

²⁴ Étude d'aménagement et d'urbanisation des Portes de Belval, de la plaine de Russange, Urbicus/Ingérop/Y.L. Aménagement, 2009

VOIES ET RESEAUX

Le rapport de préfiguration Alzette Belval 2010 préconisait la création d'infrastructures de transports variées pouvant s'inscrire dans le projet d'EcoCité.

Un projet de contournement antérieur au projet d'EcoCité.

- Le projet de contournement a un caractère routier affirmé alors qu'il traverse les plateformes de Micheville destinées à un projet urbain¹.

Des contraintes naturelles et des infrastructures dégradées.

- Le relief du terrain est très accidenté ce qui constitue une contrainte forte pour de futurs aménagements (pistes cyclables, assainissement gravitaire, voies d'accès...)².
- Le réseau routier et les espaces publics sont parfois obsolètes. Une requalification, dans une approche respectueuse des identités, est souhaitable³.

Synthèse des enjeux pour le territoire.

- Désengorger le réseau routier⁴.
- Accompagner le développement urbain afin d'atteindre les objectifs de performance environnementale et sociale d'une EcoCité dans les domaines de l'eau, des déchets, de l'information et des services aux personnes. Définir les conditions techniques et économiques permettant la mise en œuvre d'une solution d'intégration des réseaux d'infrastructures urbaines (Smart City Grids)⁵.
- Améliorer les transports collectifs internes et externes afin d'assurer une meilleure desserte de tout le territoire⁶.
- Intégrer des routes de liaisons à usage mixte (piétons, vélos, transports en communs ...)⁷.
- Envisager une "planification" transfrontalière coordonnée en matière de paysage, de déplacements, d'habitat et d'économie⁸.

¹ « Rapport Alzette – Belval » Préfet de la Région Lorraine-2007

² « Etat Initial de l'environnement », EPA- Atelier des Territoires/ ECOLOR/Frédéric Fève, en cours

³ « Étude d'harmonisation et de valorisation du patrimoine – Haute vallée de l'Alzette », EPFL- Urbicus/ Sefibaet Favier-Verne & Associés- 2009

⁴ « Alzette 2015 », CCPHVA /AGAPE-2006

⁵ « AMO dossier EcoCité-Investissements d'Avenir », EPFL/IOSIS-ENIA- 2011

⁶ « Diagnostic territorial – Pays Haut – Vallée de l'Alzette », EPFL/F.Lévy-2007

⁷ « Étude de valorisation du bassin de l'Alzette », Gaudriot-2001

⁸ « Étude d'aménagement et d'urbanisation des Portes de Belval, de la plaine de Russange et autour du projet routier » CCPHVA-Urbicus/Ingérop/Y.L Aménagement-2009

ENERGIE

Le rapport de préfiguration Alzette Belval de 2010 préconisait de s'orienter vers la production d'énergies renouvelables (énergie solaire, géothermique et éolienne).

Un territoire favorable aux énergies renouvelables

- Deux secteurs favorables à l'implantation d'éoliennes ont été identifiés : le premier dans un relief vallonné au nord du territoire (Ottange), le second dans un paysage de plateau dominé par des lignes horizontales (Boulangé)¹.
- Les conditions d'ensoleillement et de vent sont un atout pour le développement de projets de production d'énergies renouvelables².
- Le projet d'EcoCité doit devenir un démonstrateur de l'utilisation d'énergies renouvelables, de la construction, de l'aménagement et des mobilités économes.

Synthèse des enjeux pour le territoire

Construction/habitat

- Faire de la Transition énergétique un axe central de la stratégie.
- Moderniser l'éclairage public et réhabiliter thermiquement les bâtiments publics pour limiter les consommations énergétiques³.
- Définir les conditions techniques et économiques permettant la construction d'îlots à énergie positive, la création d'un réseau de chaleur évolutif ou/et celle d'un champ photovoltaïque avec stockage de l'électricité⁴.
- Tirer parti de l'exposition plein Sud pour tirer au maximum profit du solaire passif⁵.
- Choisir des matériaux et des principes constructifs visant une haute performance énergétique des bâtiments⁶.

Energie éolienne

- Permettre l'implantation d'éoliennes dans les Zones de Développement Eolien¹.

¹ « Proposition de zone de développement de l'éolien » CCPHVA-2012

² « Etat initial de l'environnement » EPFL-Atelier des Territoires/ECOLOR/Frédéric Fève-2012

³ « Etude flash sur le développement durable comme « fil rouge » » CDC/SCET-2008

⁴ « Convention - Ville de demain- » Préfet de la Région Lorraine/EPA Alzette Belval/CCPHVA/CDC-2013

⁵ Etude d'Eco-quartier à Rédange » EPFL-EGIS/TDCConseil/Otelio-2009

⁶ « Charte développement durable » Préfecture de la Région Lorraine/Conseil Régional de Lorraine/Conseil Général de Meurthe-et-Moselle/Conseil Général de Moselle/CCPHVA-2008

LES DECHETS

Le rapport de préfiguration Alzette Belval de 2010 préconisait de s'orienter vers une démarche d'EcoCité.

Des comportements à faire évoluer.

- Les déchets ménagers sont collectés et traités. Une déchetterie intercommunale a été créée mais des dépôts illégaux d'ordures se poursuivent sur les espaces laissés en friche¹.

Synthèse des enjeux pour le territoire.

- Poursuivre la collecte sélective et assurer un traitement des déchets résiduels avec valorisation énergétique².
- Assurer le tri des déchets lors des aménagements futurs.
- Intégrer les modes de tri des déchets dans la conception intérieure des bâtiments et des quartiers³.

¹ « Etat initial de l'environnement » EPA-Atelier des Territoires/ECOLOR/Frédéric Fève-en cours

² « Etude flash sur le développement durable comme « fil rouge » » CDC/SCET-2008

³ « Charte développement durable » Préfecture de la Région Lorraine/Conseil Régional de Lorraine/Conseil Général de Meurthe-et-Moselle/Conseil Général de Moselle/CCPHVA-2008

SYNTHESE DES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

La synthèse des études a permis de faire émerger les enjeux pour le territoire, listés de façon synthétique ci-dessous.

Développement économique :

- **Compenser voire réduire le différentiel de compétitivité et d'attractivité** du territoire (différentiels fiscal et social), par différenciation du territoire (autour de l'EcoCité).
- **Contribuer à l'émergence**, en France, **d'un modèle de développement** propre aux entreprises frontalières de la Grande-Région.
- **Explorer l'hypothèse d'une Zone à statut spécifique.**
- **Favoriser la création d'emplois** sur la zone (effet de levier de l'emploi frontalier grâce à l'économie résidentielle), et de projets pour le développement économique local.
- **Doter le territoire de moteurs de développement propres à compenser le différentiel de compétitivité avec le Luxembourg** : DataCenters, supercalculateur, éco accélérateur, cluster, formation, R&D autour des problématiques de la réhabilitation, de la maîtrise de l'énergie et de l'écoconstruction.
- **Déterminer des projets communs avec les luxembourgeois** qui pourraient être source de co-financement.
- **Envisager les activités de formation comme complément aux moteurs de développement.** Considérer la formation professionnelle comme un élément de développement économique.
- **Proposer de nouveaux services à la population**, (santé, formation, sport, loisirs, offre hôtelière et culture).
- **Considérer la vie sociale**, et notamment l'accueil des handicapés et les services aux personnes âgées, comme une dimension du développement.
- **Anticiper la mutation de l'appareil agricole.** Développer une agriculture péri-urbaine (maraîchage, horticulture...).

Habiter sur le territoire – Ville de demain :

- **Répondre aux besoins en logements**, en quantité et en qualité, en développant une offre accessible aux transfrontaliers et à une population locale à revenus faibles ou moyens.
- **Anticiper la spéculation par une maîtrise foncière adaptée** et la mise en œuvre de procédures d'urbanisme opérationnel et réglementaire.
- **Réussir la couture entre l'ancien et le nouveau** en réhabilitant le bâti, en assurant la transition architecturale, en réduisant les coupures à l'intérieur du tissu urbain et en créant ou renforçant des centralités.
- **Faire de la transition énergétique un axe central de la stratégie.**
- **Réduire les déplacements automobiles** en favorisant la mixité des fonctions et les modes de déplacement doux.
- **Développer un réseau structuré et innovant de transports en commun transfrontaliers** en repensant la gouvernance des transports locaux.
- **Accompagner le développement urbain** (objectifs de performance environnementale et sociale d'une EcoCité dans les domaines du logement, de l'énergie, des transports, de l'eau, des déchets, de l'information et des services aux personnes).
- **Préserver les ressources en eau** et anticiper les besoins futurs.
- **Adapter la destination des sols** en fonction des risques et contraintes.

Identités et patrimoine :

- **Composer le développement urbain à partir de l'identité des lieux.**
- **S'inspirer du patrimoine bâti qui**, dans un usage économe des ressources et grâce à la connivence entre urbanisme et inscription dans le site, **témoigne d'une démarche exemplaire.**
- **S'appuyer sur les éléments constitutifs du paysage** (réseau hydrographique, topographie...).
- **Préserver et améliorer les fonctionnalités de la trame verte et bleue.**
- **Préserver les écosystèmes remarquables et la diversité spécifique.**